

+) Remorque de travail	Marque de fabrique B Z S	Type M S P 2	F. d'homologation No CH 9086 03
------------------------	-----------------------------	-----------------	------------------------------------

Constructeur	*)		
Identification	"BZS.-....." sur plaquette du constructeur		
	"MSP 2" à l'avant, à droite sur le timon		
Plaquette constr.	à l'arrière, à gauche sur la fixation du tuyau d'aspiration		
Numéro du châssis	à l'avant, à gauche sur le timon		
Importateur princ.	-		
Véhicule homologué	12 154	Signes fixes dans code du type	MSP 2

<b>Châssis</b>			
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Suspension	caoutchouc	Direction	-
Frein de service	-		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues		

<b>Carrosserie</b>	motopompe pour la défense civile		<b>Poids</b>	avant	arrière	total
<b>Dimensions</b>	Int.	ext.	Poids à vide	20	675	695
Longueur		3160	Charge utile ou			
Largeur		1760	Poids de service	20	675	695
Hauteur		1350	Poids total			
Porte à faux	av	av	Garantie fabrique	35	800	800
	ar	ar	Dimens. pneus		5,60-15	
Empattements			Ply / bar		4 / 2,1	
Voie	av	ar	Charge		890	
Dist. anneau axe	av	ar	pour V max		100 km/h	
Distance pivot	-	axe ar	Vitesse maximale selon constructeur			80 km/h
			Vitesse maximale selon tenue de route			

Équipement	§)	Moteur de travail	
Feux rouges	_____	Marque	_____ Type _____
Feux stop	_____	Bruit	_____ à/min _____
Clignoteurs	av _____	Silencieux	_____
	ar _____	Mesure des gaz	_____
Catadioptrés	av <u>NAP IGM 0972 C1</u>	Déparasitage	_____
	lat. _____		
	ar <u>3M CH 1 1710 02</u>	Indications pour le permis de circulation	
Feux de gabarit	av _____	Genre remorque	<u>Remorque de travail</u>
	lat. _____	Marque et type	<u>B Z S MSP 2</u>
	ar _____	FH-No CH	<u>9086 03</u>
ar vers l'av	_____	Carrosserie	<u>motopompe</u>
Eclairage plaque	_____	Poids à vide	<u>695</u> Charge utile _____
Cale	_____	Poids de service	<u>695</u> Poids total _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

+) Reconnue comme remorque pour la défense civile selon LC du DFJP du 05.08.58.

\*) Constructeurs: - Brun & Cie AG Nebikon  
 - Contrafeu AG Münsingen  
 - Fega-Werk AG Zurich  
 - Gebrüder Vogt Oberdiessbach

§) Une fixation est exigée sur le côté gauche pour un feu blanc vers l'avant et rouge vers l'arrière.

Remplace FH CH 9086 03 du 15.08.73  
 carrosserie

(07.10.82)

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

40789/3

Berne, 15.08.73